

UN/E AGENT/E DE DEVELOPPEMENT LOCAL (H/F)

Réf. : CY/24/34/ADLMQ/AB

Ville de 68 000 habitants disposant d'une qualité de vie et d'une offre riche de services au public, Cergy est située à une trentaine de kilomètres de Paris (RER A, SNCF, A15...), aux portes du Parc naturel du Vexin. Elle constitue un pôle économique et administratif majeur du territoire, avec une attractivité culturelle et étudiante forte.

L'agent/e de développement local favorise et accompagne l'émergence de projets individuels et collectifs, à l'échelle du quartier, et valorise les initiatives des habitants/tes–Il/elle participe à la dynamique de réseaux avec les acteurs institutionnels, associatifs ou économiques, existants ou à construire, dans l'objectif du développement social local.

Il/elle encourage la participation citoyenne et contribue à l'animation du territoire pilotée par la Maison de quartier.

Il/elle apporte son expertise en matière de veille et de diagnostics territoriaux et contribue à faire connaître les projets sociaux de la Ville, sur le territoire du quartier et au-delà. Il/elle est rattaché/e hiérarchiquement à la responsable de la maison de quartier, agréée centre social.

MISSIONS

Développer et animer la relation aux différents publics du territoire d'intervention de la Maison de quartier:

- Informer et orienter les acteurs locaux et les habitants des modalités d'aide et de suivi des projets, des activités sectorielles de la Maison de quartier
- Créer les conditions de la citoyenneté active
- Développer et animer des dispositifs d'information, de concertation et de participation des habitants et des usagers de la Maison de quartier (associations, institutions, services municipaux, etc)
- Concevoir des outils de communication
- Favoriser la mise en œuvre des différents dispositifs de démocratie locale
- Faire connaître et relayer les projets de la Ville auprès des acteurs locaux
- Développer une démarche commune de négociation et de communication face aux enjeux et aux acteurs en présence

Développer, mettre en œuvre, animer, et évaluer des espaces partenariaux dans lequel les habitants en sont les acteurs centraux:

- Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques et les personnes ressources sur le territoire d'intervention de la Maison de quartier
- Favoriser les échanges entre partenaires et habitants
- Animer des groupes de travail techniques et des réseaux constitués d'habitants
- Rédiger et suivre les cadres partenariaux (relevé de décision, note, compte-rendu, convention...)
- Co-animer et accompagner les instances de démocratie participative du quartier (CIL)
- Soutenir et accompagner l'implication des habitants dans la vie du territoire et de la structure
- Soutenir l'implication les habitants et les acteurs locaux dans l'appropriation de leur cadre de vie

Coordonner et accompagner des projets de développement:

- Définir une stratégie et les modalités d'accompagnement du projet
- Définir et rédiger des cahiers des charges
- Conseiller les porteurs de projets et les accompagner dans leurs démarches et projets complexes
- Evaluer les conditions de faisabilité des projets au regard des schémas et des axes d'intervention définis par la collectivité
- Soutenir, développer et accompagner les initiatives locales pour le développement de l'animation du quartier et de la cohésion entre les habitants
- Organiser des tâches en coopération, mobiliser et animer les partenariats autour de projets participatifs et inclusifs
- Soutenir, développer et accompagner les initiatives locales pour le développement de l'animation du quartier et de la cohésion entre les habitants

Produire une expertise territoriale de proximité :

- Recenser et transmettre à sa hiérarchie et à l'élue du quartier les besoins et les attentes des acteurs locaux
- Contribuer à l'élaboration de diagnostics partagés entre acteurs institutionnels
- Etablir des notes techniques et argumentées pour aider aux choix stratégiques en cohérence avec les orientations municipales, le projet social et de territoire.
- Alerter la collectivité sur les opportunités et sur les risques (techniques, juridiques, financiers, etc.) liés à une stratégie ou à un projet
- Piloter les outils de veille territoriale (visite en marchant, note d'ambiance, gestion urbaine de proximité...)

Relayer la politique de la ville en matière de développement durable et transition écologique et sociale selon la localisation de la maison de quartier :

- Impulser la mise en place de dispositifs d'écoute des habitants sur les enjeux de transitions écologiques et sociales
- Accompagner l'organisation de temps d'animations avec les habitants (ex : fresque du climat)
- Contribuer à l'élaboration de programme d'actions des maisons de quartiers sur les transitions écologiques et sociales

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Horaires : 39h – 22 RTTs.

Contraintes spécifiques : permis B demandé du fait de présences possibles en soirée ou le week-end (réunions ou manifestations).

PROFIL

Titulaire de la fonction publique sur un grade d'attaché territorial (ou à défaut contractuel), vous êtes issu/e d'une formation dans la conception et le montage de projets et/ou dans le domaine du développement social local (Bac+3 minimum), et justifiez d'une expérience professionnelle significative sur un poste similaire.

Une réelle aptitude à l'analyse urbaine et sociale, à l'appréhension des problématiques complexes d'un territoire d'intervention, des qualités d'écoute et de négociation, la capacité à élaborer, piloter et évaluer des projets sociaux et urbains à court, moyen ou long terme dans un contexte partenarial hétérogène, des compétences en élaboration et animation de groupes de travail multi-partenariaux et la maîtrise de l'ingénierie économique et financière des projets sont également attendues et devront compléter votre profil.

Date limite de dépôt des candidatures : dès que possible

Tous les postes de la ville de Cergy sont ouverts aux personnes en situation de handicap.

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) sous la référence CY/24/34/ADLMQ/AB à l'attention de M. le Maire, soit :

- > sur le site de la ville : <https://www.cergy.fr/votre-mairie/cergy-recrute/>
- > par mail : emploi.recrutement@cergy.fr
- > par courrier : Hôtel de Ville de Cergy – Direction des Ressources Humaines
– 3 place Olympe de Gouges – BP 48000 Cergy – 95801 Cergy-Pontoise cedex.